

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université de la Manouba





FORMATION EN MASTÈRE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE

Régime LMD

2019/2020

L'école nationale des sciences de l'informatique ouvre une formation en Mastère de recherche en informatique, pour l'année 2019/2020, en première année (M1) et en deuxième année (M2) dans l'un des parcours suivants:

Parcours: Science des données (Data Science)
Parcours: Internet des Objets (Internet of Things)
Parcours: Systèmes Intelligents (Smart Systems).

Capacité d'accueil:

- En première année, le nombre de places est limité à 60 personnes.
- En deuxième année, le nombre de places est limité à 105 places réparties comme suit :
 - 30 places pour le parcours : Internet des Objets
 - 45 places pour le parcours Science des données
 - 30 places pour le parcours : Systèmes Intelligents.

Conditions de candidature :

1) Pour la première année (M1): Peuvent présenter leur candidature, les candidats ayant une licence fondamentale en régime LMD ou un diplôme équivalent dans les spécialités suivantes:

Sciences de l'informatique, Informatique de gestion, Mathématiques, Sciences et technologies de l'information, Sciences de l'Informatique et du Multimédia, Electronique et télécommunications.

- 2) Pour la deuxième année (M2): Peuvent présenter leur candidature :
- Les candidats ayant un M1 de recherche réussi en régime LMD pendant les années universitaires 2017/2018 ou 2018/2019 ou diplôme équivalent dans les spécialités suivantes :
 - Pour les parcours Internet des Objets et Systèmes Intelligents : Informatique/ Télécommunications/ Electronique
 - Pour le parcours Science des données : Informatique/ Télécommunications/ Electronique/Mathématiques/ Mathématiques appliquées/ Méthodes quantitatives.
- Les ingénieurs dans les spécialités suivantes : Informatique / Informatique appliquée / ingénierie des données et systèmes décisionnels / Informatique et multimédia / Réseaux informatiques et Télécommunications / Statistiques / Télécommunications.



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université de la Manouba

ECOLE NATIONALE DES SCIENCES DE L'INFORMATIQUE



- Les élèves ingénieurs de l'ENSI inscrits en dernière année d'études d'ingénieur :
 - Pour les parcours Internet des Objets: Filière RSR et SLE
 - Pour les parcours Systèmes Intelligents : Filière ISID et ILSI
 - Pour le parcours Science des données : Filière II et IF
- Les étudiants étrangers ayant un diplôme équivalent aux diplômes tunisiens.

<u>Autres pré-requis</u>: L'accès en M2 est ouvert aux étudiants ayant acquis des notions de bases en systèmes informatiques, réseaux, intelligence artificielle, sécurité et programmation.

<u>Conditions d'admission</u>: Les candidats seront sélectionnés après examen de leurs dossiers de candidature par la commission du master et réussite à l'entretien oral qui aura lieu à l'ENSI pour les candidats au M2.

Dates importantes:

- Du 26 Août au 30 Août 2019 : Dépôt des dossiers en format papier directement à l'ENSI, Campus universitaire de la Manouba.
- Le 03 Septembre 2019: Mise en ligne et affichage des candidats sélectionnés
- Du 04 au 06 Septembre 2019 : Entretiens (à l'ENSI) pour les candidats au M2.
- Le 09 Septembre 2019 : Mise en ligne et affichage de la liste finale des candidats admis.

Documents à fournir :

- Une version imprimée du formulaire de candidature saisi en ligne.
- Une copie des notes et du diplôme du baccalauréat
- Une copie du diplôme de la licence pour les candidats au M1et au M2 et une copie de l'attestation de réussite en M1 ou en deuxième année du cycle ingénieur pour les candidats au M2 ou de la décision d'équivalence dans le cas de diplômes étrangers .
- Une copie des relevés des notes des années d'études universitaires
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Un curriculum vitae détaillé du candidat
- Une lettre de motivation manuscrite rédigée par le candidat.
- Deux enveloppes timbrées et recommandées
- Deux photos d'identité

N.B. Tout dossier déposé hors délais ou incomplet ne sera pas traité.